

FICHE PROGRAMME :

FEEBat module 4.1 - 2 jours (14 H)

Exploiter les résultats de l'évaluation thermique et porter l'offre globale



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité d'exploiter l'évaluation thermique et de vendre l'offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels. Ils pourront également défendre leurs propositions et se positionner comme acteur / porteur d'une offre globale de travaux.

PUBLIC

Chefs d'entreprise et salariés des entreprises du bâtiment amenés à proposer à leur clientèle une offre de travaux de rénovation énergétique

PRE-REQUIS

Avoir suivi de préférence les modules 1 et 2 et maîtriser un logiciel d'évaluation thermique.

NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques, démarche participative, vidéo-projection, études de cas.

EVALUATION / SANCTION

Attestation de formation.

CALENDRIER ET TARIFS

Rapprochez-vous de votre ARFAB pour connaître le calendrier et les tarifs des formations dans votre région.

L'ESSENTIEL DU PROGRAMME

- Présentation du principe et de la nécessité d'une proposition d'offre globale**
 - Définition, principes et objectifs d'une offre globale : de l'offre thermique à la proposition
 - Différentes situations d'une offre globale
 - Les objectifs d'atteinte de performance
- Etablissement et exploitation d'une évaluation thermique et énergétique**
 - Rappels sur l'établissement d'une évaluation thermique et énergétique d'un bâtiment
- Positionnement comme acteur / porteur d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments en marchés privés ou publics**
 - Communication avec les clients
 - Les outils de l'évaluation, limites et responsabilités
 - Les missions de l'interlocuteur unique : consultation et sélection des entreprises, vérifications administratives et constitution de l'offre globale
 - L'organisation en co-traitance ou en sous-traitance
- Identification des responsabilités et des limites de l'offre globale**
 - Conditions générales de vente : outils clés vis-à-vis du client
 - Panorama des labels et de leur niveau d'exigence
 - Communication sur l'offre globale
- Vente des économies d'énergies, des services et des avantages associés**
 - Construction de l'argumentaire technique et économique de l'offre globale

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Les formations FEEBat **assurées par un organisme habilité** sont prises en charge dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie pour les entreprises relevant de CONSTRUCTYS ou du FAFCEA par le biais d'un financement apporté par certains fournisseurs d'énergie. Un financement spécifique existe également pour les entreprises relevant d'AGEFOS PME ou d'INTERGROS : consulter l'ARFAB ou votre organisation professionnelle. A l'issue de la formation, l'ARFAB adresse à l'entreprise une facture acquittée ainsi qu'une demande de remboursement à compléter et à retourner, accompagnée des justificatifs nécessaires, à l'OPCA ou FAF qui remboursera directement l'entreprise. Le remboursement prévu ⁽¹⁾ couvre 100 % des coûts pédagogiques, complété d'une indemnité de 100 € par jour pour les stagiaires salariés (entreprises de moins de 10 salariés et entreprises de plus de 10 salariés en option A).

⁽¹⁾ Modalités en vigueur au 15/12/2013, pouvant être modifiées sans préavis sans que cette modification puisse engager la responsabilité de l'organisme de formation.